

Luxembourg, le 30 septembre 2022

Communiqué de presse

Rapport annuel 2021 et Invitation au Forum SST

1) L'Association d'assurance accident présente son Rapport annuel 2021

L'AAA a le plaisir de présenter son rapport annuel pour l'année 2021. La finalité de ce document riche en images et graphiques est de donner une vue d'ensemble du fonctionnement, des missions, des activités, des statistiques ainsi que des résultats financiers de l'AAA à toutes les parties prenantes. Le rapport annuel est disponible sur le site Internet www.aaa.lu et une version imprimée peut être commandée par courriel (communication.aaa@secu.lu). À noter que l'AAA peut aussi être suivie sur les réseaux sociaux [LinkedIn](#) et [Twitter](#).

Citons d'abord quelques chiffres-clés du régime général : **16.540 dossiers** ont été reconnus. Parmi les accidents reconnus, on comptait **13.712 accidents du travail**, **2.589 accidents de trajet** et **239 maladies professionnelles**. Malgré la crise, le nombre de travailleurs-unité a augmenté significativement (15.732 unités de plus qu'en 2020). En 2021, le Luxembourg a compté 31.353 entreprises et 469.166 travailleurs-unité. En moyenne, l'AAA a reçu une centaine de déclarations par jour et le **coût moyen d'un accident** pour l'année 2021 s'est élevé à **3.867 €**.

Comme pour l'année 2020, les changements des conditions de travail engendrés par la pandémie ont impacté les statistiques de 2021. Il y a lieu de constater une légère augmentation des accidents reconnus de 1.125 cas par rapport à 2020, mais les statistiques montrent qu'on est toujours **largement en dessous des chiffres de 2019** (moins de 15% pour les accidents du travail et moins de 29% pour les accidents de trajet). Le nombre des accidents mortels a également diminué et nous déplorons 9 victimes en moins qu'en 2020.

Le nombre des **maladies professionnelles** est toujours supérieur à celui de 2019, affichant une augmentation d'environ 88% en relation avec les personnes ayant contracté la Covid sur le lieu de travail.

La baisse du nombre des accidents a un effet bénéfique sur le **taux de fréquence** des accidents qui affiche 3,53% en 2021, c'est-à-dire une diminution de 22,8% par rapport à 2019.

Dans le domaine de la prévention, la Charte nationale **VISION ZERO** s'approche du terme de sa durée initiale (2016-2022). Dans une volonté d'amélioration et de progression continue, de nouveaux objectifs nationaux sont ainsi fixés pour la période de 2023 à 2030. Les partenaires institutionnels et les entreprises seront encouragés à souscrire à la stratégie nationale VISION ZERO. La nouvelle **campagne média**, lancée en 2021, vise également à promouvoir une culture de prévention dans les entreprises.



2) Invitation au Forum Sécurité-Santé au Travail

L'Association d'assurance accident, l'un des organisateurs du Forum SST, a l'honneur de vous inviter à la 15^e édition du Forum Sécurité-Santé au Travail qui se déroulera le **26 octobre 2022** de 8h à 18h à la LuxExpo the Box. Au programme de cette édition :

L'inscription est gratuite, mais nécessaire. Vous trouverez les exposants et le programme détaillé des workshops sous : www.visionzero.lu/forum-sst/. Tous les détails sur le Forum sont également publiés sur les réseaux sociaux : [Facebook](#) et [LinkedIn](#).

A propos de l'AAA

L'Association d'assurance accident est un établissement public chargé de la prévention et de l'indemnisation des accidents du travail, de trajet et des maladies professionnelles. Créée par le législateur en 1901, l'AAA est placée sous la tutelle du Ministère de la Sécurité sociale et est gérée par un conseil d'administration. Les services de l'AAA assurant les relations avec les employeurs et les assurés, sont le service « Prévention » et le service « Prestations ».

Le service « Prestations » : Le service « Prestations » assure la gestion des dossiers et s'occupe du traitement des affaires : instruction en vue de la décision sur la prise en charge en tant qu'accident du travail, de trajet ou de maladie professionnelle et indemnisation après la prise en charge par l'assurance accident.

Le service « Prévention » : Les missions du service « Prévention » sont le conseil, la formation et la sensibilisation en vue d'aider les entreprises et les salariés à mieux développer leur culture de prévention et de remplir leurs obligations légales et réglementaires en matière de sécurité et de santé au travail.

Contact presse
Association d'assurance accident

Service Communication
Responsable Communication : Anne Weber
125, route d'Esch
L-1471 Luxembourg
communication.aaa@secu.lu